



VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT
DU VAL-DE-MARNE

Extrait du Registre des Décisions
du Maire

**OBJET : PRESTATIONS DE NETTOYAGE DES
BATIMENTS COMMUNAUX ET DE LA VITRERIE-
LOT N°3- PRESTATIONS DE NETTOYAGE DES
BATIMENTS A VOCATION ADMINISTRATIVE,
CULTURELLE ET SPORTIVE**

**DÉCISION N° DM-23-321
EN DATE DU 08 AOUT 2023**

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU le Code de la commande publique ;

VU la délibération du Conseil municipal en date du 27 mai 2020 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

VU l'arrêté n°A-20-496 en date du 02 juin 2020 portant délégation de fonction à Madame Brigitte GAUVAIN, Adjointe au Maire;

VU la décision n° DM-23-282 en date du 12 juillet 2023 autorisant la signature de l'acte modificatif n°3 concernant le marché des prestations de nettoyage des bâtiments communaux et de la vitrerie – Lot n°3 : prestations de nettoyage des bâtiments à vocation administrative culturelle et sportive ;

CONSIDÉRANT qu'une erreur matérielle a été faite concernant la date de début des prestations ;

D É C I D E

QU'IL CONVIENT DE LIRE

L'ajout des prestations se fera dans:

- L'ouverture du gymnase Georges Serre du 1er juin 2023 au 30 septembre 2023 pour un montant total de 7 327,68 € HT.

EN LIEU ET PLACE DE

L'ajout des prestations se fera dans:

- L'ouverture du gymnase Georges Serre du 1er mai 2023 au 30 septembre 2023 pour un montant total de 7 327,68 € HT.

DE FAIRE FACE à cette dépense au moyen des crédits ouverts au budget, aux chapitre et article correspondants

Pour extrait conforme,
L'Adjointe au maire chargée du tourisme et des
relations internationales,

Signé

Brigitte GAUVAIN

Accusé Réception en Préfecture :
094-219400801-20230808-lmc1H11115H1-AR
Date de réception en Préfecture : 08/08/2023
Date de Publication : 08/08/2023